

Le 31 mars 1976

Note à la Direction administrativeService "tâches spéciales"

J'ai bien reçu votre note du 20 février concernant l'avenir du service "tâches spéciales" et tiens à vous faire part des considérations suivantes:

- 1) Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, qui eut lieu à Stockholm en juin 1972, les problèmes relatifs à la protection du milieu humain ont pris une extension considérable. Dès lors, le service des "tâches spéciales" a l'entière responsabilité de la participation suisse aux sessions du Conseil d'administration du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), qui ont lieu chaque année à Nairobi. Jusqu'ici ni l'Office de l'environnement, ni la Division du commerce n'y ont pris part, tant pour des raisons d'économie que du fait que les questions politiques, juridiques, institutionnelles, budgétaires et de coopération technique restent prépondérantes.
- 2) Les activités dans le domaine de l'environnement ne se sont pas développées seulement au plan mondial, mais aussi au plan régional (Conseil de l'Europe, OCDE, CEE/ONU, UNESCO, etc.).

Il en est de même, sur le plan européen, des problèmes d'aménagement du territoire et de ceux des collectivités locales et régionales.

- 3) Le service de M. Bourgnon a non seulement des fonctions importantes de coordination, mais il participe activement aux

./.

travaux des comités de hauts fonctionnaires chargés de préparer les conférences ministérielles européennes sur l'environnement, l'aménagement du territoire et les collectivités locales. Il est en relation avec une vingtaine d'offices fédéraux. En ce qui concerne les pouvoirs locaux et régionaux, son rôle est d'autant plus important qu'il n'y a pas de département fédéral compétent. C'est donc lui qui assure, en liaison le plus souvent avec la direction du droit international public, la coordination avec les cantons.

- 4) A l'OCDE, ce service partage avec l'Office de l'environnement la responsabilité des problèmes juridiques relatifs à la pollution transfrontière et prend position sur toutes les questions touchant le programme de travail.
- 5) A la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, il participe avec l'Office de l'environnement aux sessions annuelles des conseillers des gouvernements pour l'environnement.
- 6) Depuis le début de cette année, le service des "tâches spéciales" prépare à la fois 7 réunions internationales en matière d'environnement (PNUE, CEE/ONU, OCDE, Conférence ministérielle européenne de Bruxelles), d'aménagement du territoire (Conférence ministérielle de Bari et Conférence Habitat de Vancouver), ainsi que de collectivités locales (Conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe).
- 7) Les secteurs de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux, qui sont du ressort dudit service, ont entre eux des liens très étroits. Au Conseil de l'Europe, par exemple, ils forment une direction unique; les affaires scientifiques sont

rattachées à une autre direction.

En fait, le service de M. Bourgnon n'a aucun lien avec la section des affaires scientifiques internationales. Les travaux dont il est chargé ont un caractère pluridisciplinaire (droit, politique, institutions, sociologie, économie, coopération technique, finances) et les contacts nécessaires sont pris avec le Service de la coopération technique, la Direction du droit international public, le service du Conseil de l'Europe de la Direction politique et la section des Nations Unies. Au demeurant, les questions purement scientifiques sont traitées par les quelque 20 offices et instituts universitaires spécialisés dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

En conclusion, il paraît indispensable que le chef de ce service conserve une autonomie complète pour pouvoir accomplir ses tâches avec succès et maintenir tant au sein de l'administration fédérale que des organisations internationales la position forte qu'il occupe aujourd'hui.

Point n'est besoin de rappeler ici la nécessité de la coopération internationale dans le domaine de l'environnement, si l'on veut éviter des distorsions dans les échanges internationaux dues aux sévères mesures de lutte contre les pollutions prises par certains pays et à l'application de normes moins strictes dans d'autres pays. D'ailleurs M. Hans Hürlimann, conseiller fédéral, n'a pas manqué de le rappeler à Paris, en novembre 1974, lors de la réunion du Comité de l'environnement de l'OCDE au niveau ministériel, et à Bruxelles, récemment, au cours de la deuxième Conférence ministérielle européenne sur l'environnement. De son côté, M. Kurt Furgler, conseiller fédéral, parlant à La Grande Motte (Languedoc), en septembre 1973, de la nécessité d'une collaboration européenne dans le domaine de

- 4 -

l'aménagement du territoire, a souhaité une planification à long terme comprenant, à côté de l'aménagement proprement dit, la protection de l'environnement, de la nature et des sites, la politique des transports, de la population, etc.

Enfin, pour des raisons d'efficacité, il est hautement souhaitable, que de nouvelles organisations créées sur le plan international trouvent, au plan national, une section ou un service correspondant, comme c'est du reste le cas dans la plupart des pays d'Europe occidentale.

F. de Ziegler

# DIRECTION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

**DIRECTION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES** (hc III)

Directeur: F. de ZIEGLER, Ambassadeur

Suppléants: F. POMETTA, Directrice-suppléante (hc VII)  
tit. Ministre

A. BILL, Délégué du Conseil fédéral (hc VI)

Secrétaires: M.F. GOY, Secr. adm. (13)  
G. VERNAZ, Secr. adm. (11)  
C. LUTZ, Secr. adm. (13)

**MISSION PERMANENTE DE LA SUISSE PRES LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES A GENEVE** (hc V)

Chf: A. DOMINICE, Ambassadeur (1)

Suppl.: J. SCHWEEBENGER, Adj. dipl. (1)

V. MARTIN, Adj. dipl. (1)

J. KILIAN, Coll. cons. (5)

D. KRANER, Adj. chanc. (9)

J. SAXOD, Secr. chanc. (11)

B. PALLARES, Secr. chanc. (15)

S. SCHNEIDER, Secr. adm. (15)

D. DUFEY, Secr. adm. (15)

D. BARAT, Fonct. adm. 1/2 j. (17)

P. GIROD, Fonct. adm. 1/2 j. (17)

F. POMETTA  
Directrice-suppléante  
tit. Ministre  
(hc VII)

A. BILL  
Délégué du Conseil fédéral  
(hc VI)

**SECRETARIAT DE LA COMMISSION NATIONALE SUISSE POUR L'UNESCO**

Secrétaire général: J. RIAL (2)  
Chf de sect. dipl. (4)

Suppl.: B. THEURILLAT, Fonct. sc. (4)

A. CHAPUIS, Fonct. spéc. (4)

C. de SCHOULEPNIKOFF, Fonct. sc. (5)

Secrétariat: 3 secrétaires

**SECTION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'UNESCO**

Chf: P. STAUFFER (1)  
Chf sect. dipl. (4)

Suppl.: G. RUF, Coll. dipl. (3)

H. BRUENIGER, Adjointe (7)

E. FELBER, Assist. cons. (7)

*Suppl. JF*

**SECTION DES MISSIONS DE SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE A L'ETRANGER**

Chf: C. OCHSENBEIN (1)  
Chf sect. dipl. (2)

Suppl.: O. BURKHARDT, Adj. (3)

S. de DARDEL, Adj. sc. (9)

J. VETTIGER, Secrétaire (9)

R. FRIES, Adj. chanc. (9)

Chancellerie: (15)

S. DINI, Secr. chanc.

Secrétariat: 2 secrétaires

**SECTION DES OEUVRES D'ENTRAIDE INTERNATIONALE**

Chf: P. BARBEY (1)  
Chf sect. dipl. (2)

Suppl.: E. KOETSCHET, Adj. dipl. (4)

P. MORGENTHAUER, Coll. cons. (4)

M. KAISER, Coll. dipl. (4)

P. von GRAFFENRIED, Coll. dipl. (4)

V. LAUPER, Assist. cons. (7)

Secrétariat: 2 secrétaires

**SECTION DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

Chf: F. MUEHM (2)  
Chf sect. dipl. (2)

Suppl.: A. KAMER, Adj. dipl. (3)

M. von GRIENIGEN, Coll. dipl. (4)

H.R. HOFFMANN, Coll. dipl. (5)

F. GRUBER, Coll. dipl. (5)

R. PIZZOTTI, Coll. cons. (5)

**SECTION DES AFFAIRES SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES**

Chf: O. QUINCHE (2)  
Chf sect. dipl. (3)

Suppl.: Ch. ABEGLLEN, Coll. cons. (5)

P. KRAPP, Economiste (7)

E. JAROLIM, Fonct. sp.

**TACHES SPECIALES**

E. BOURGNON Adj. dipl. (1)

Ch. RUBIN, Adj. sc. (3)

*Section de l'environnement, de développement, de coopération et de la santé*

**CHANCELLERIE**

Chf: M.A. CONUS, Chf de service (7)

A. MARLETAZ, Adj. chanc. (9)

G. GROPETTI, Adj. chanc. (11)

R. MATTHEY, Fonct. adm. (13)

M. MUELLEN, Fonct. adm. (15)

W. ROTH, Fonct. adm. (19)

**SERVICE DE SECRETARIAT**

Responsable: M.R. SIERRO (13)  
Secr. adm.

+ 5 secrétaires

FEVRIER 1976